

# Les préparations à l'agrégation externe

L'agrégation externe est un **concours de recrutement de professeurs pour l'enseignement secondaire** (collège-lycée) et les classes préparatoires. Il ouvre aussi à l'enseignement supérieur après obtention d'un doctorat.

Une série d'épreuves d'**admissibilité** puis d'**admission**, portant sur des questions propres à la discipline, sont soumises aux candidats. L'exigence du concours requiert à la fois de solides connaissances disciplinaires et une maîtrise des techniques écrites et orales (expression, dissertation, version...).

La Faculté des Lettres et Civilisations propose des préparations pour cinq concours d'agrégations :

Agrégation d'histoire

Agrégation de géographie

Agrégation de grammaire \*

Agrégation de lettres classiques \*

Agrégation de lettres modernes \*

\* : ces préparations sont mutualisées avec l'Université Lumière – Lyon 2.

## En quoi consistent les préparations ?

Ces formations non diplômantes proposent une **formation intensive, à la fois disciplinaire et méthodologique**, pour préparer les étudiants aux différentes épreuves du concours.

Toutes les questions du programme de la discipline sont abordées et font **chacune l'objet d'un cours** assuré par un spécialiste de l'œuvre ou de la question au programme, et d'entraînements écrits et oraux. Les enseignants mettent en téléchargement courant juin une série de **bibliographies** permettant aux candidats de commencer dès l'été à préparer le programme et de réviser leurs connaissances.

Les **concours blancs** permettent de proposer des entraînements aux épreuves écrites, généralement autour de janvier. Pour les épreuves orales, de nombreuses **colles** sont proposées tout au long de l'année.

**Pour connaître les programmes exacts**, consultez les fiches formations des différentes préparations :

Agrégation d'histoire

Agrégation de géographie

Agrégation de grammaire

Agrégation de lettres classiques

Agrégation de lettres modernes

Quelles sont les épreuves de l'agrégation ?

Les épreuves (contenus, programmes, organisation, coefficients...) sont réglementées par le Ministère de l'éducation nationale (MEN).

Les épreuves et programmes sont propres à chaque discipline du concours.

Par exemple, l'agrégation d'histoire comporte des explications de textes, portant sur des sujets précis de différentes grandes périodes de l'histoire. En lettres, le concours comporte notamment dissertations sur les œuvres de littérature (du Moyen-Age au XXe siècle).

Toutes ces informations sont disponibles directement sur le [site du Ministère "Devenir enseignant"](#)

## Les ressources bibliographiques

Chaque année, dans le courant du mois de juin, les enseignants de la Faculté des Lettres et Civilisations mettent à disposition des candidats à l'agrégation une bibliographie de travail en vue de préparer la rentrée, mise à jour en fonction des évolutions des sujets d'épreuves.

[Ressources pour l'agrégation d'histoire-géographie](#)

[Ressources pour les agrégations de lettres classiques, lettres modernes et grammaire](#)

## Ressources bibliographiques

[Concours d'histoire-géographie](#)

[Concours de lettres](#)

Mise à jour : 8 juin 2018